



Assemblée publique – 8 avril 2014

2

- Mot de bienvenue
- Animation et déroulement
- Mise en contexte
 - ▣ Transformation de l'église avec d'autres projets à venir (eaux usées, service incendie)

Plan de la présentation

3

- A. Rappel des étapes du projet
- B. Usages des lieux: besoins exprimés par la population et les organismes
- C. La proposition d'aménagement
- D. Programme d'infrastructure Québec-Municipalités
- E. Montage financier
- F. Budget d'opération
- G. Prochaines étapes et conclusion

A. Rappel des étapes du projet

4

- ❑ En 2010, l'avenir de l'église a été identifiée comme priorité no 1 par les citoyens.
- ❑ Sondage auprès de la population et des organismes
- ❑ Embauche de chargés de projet
- ❑ Audit technique du bâtiment (confirmation bâtiment en bon état)
- ❑ Réalisation d'étapes préparatoires simples à m ressources, bénévoles et financières.
- ❑ Estimation budgétaire des réno. par des architectes
- ❑ Réalisation de plans préliminaires



A. Rappel des étapes du projet

5

- Grande implication bénévole pour les premières étapes de la transformation.
- Bancs, bibliothèque, bureau de la Fabrique, agrandissement du chœur, aménagement de la petite sacristie



B. Usages des lieux – préoccupations exprimées

6

- ▣ Protéger le patrimoine religieux et l'ensemble architectural au cœur du village
- ▣ Être en complémentarité avec les activités du P'tit Bonheur et des organismes locaux
- ▣ Offrir des accès pour les personnes à mobilité réduite
- ▣ Respecter la capacité de payer de la population

B. Usages des lieux – besoins exprimés

7

Besoins des organismes, de l'école et de la population de St-Camille (17 organismes rencontrés):

- Aménagements rendant possible l'exercice du culte
- Une salle adéquate pour les activités sociales des aînés
- Aménagements rendant possible l'activité physique

B. Usages des lieux – besoins exprimés

8

- Une salle permettant d'accueillir 200 personnes avec cuisine et bloc sanitaire pour augmenter la capacité d'accueil du village, en complémentarité avec le P'tit Bonheur et la salle l'Équerre
- Un espace scénique pour des spectacles (théâtre, musique, etc.)

B. Usages des lieux - Entente avec école

9

- **Échange de services:**
 - L'école utiliserait la salle de l'église comme espace sportif ou pour des spectacles et d'autres activités.
 - Poursuite de l'utilisation de la salle l'Équerre pour des activités (ex: cours du soir) et le service de garde.
 - L'ajout éventuel d'une classe ne viendrait pas interférer.
- Participation éventuelle de la Commission scolaire à l'achat d'équipements scéniques et sportifs (sport, scène, cirque, etc.)

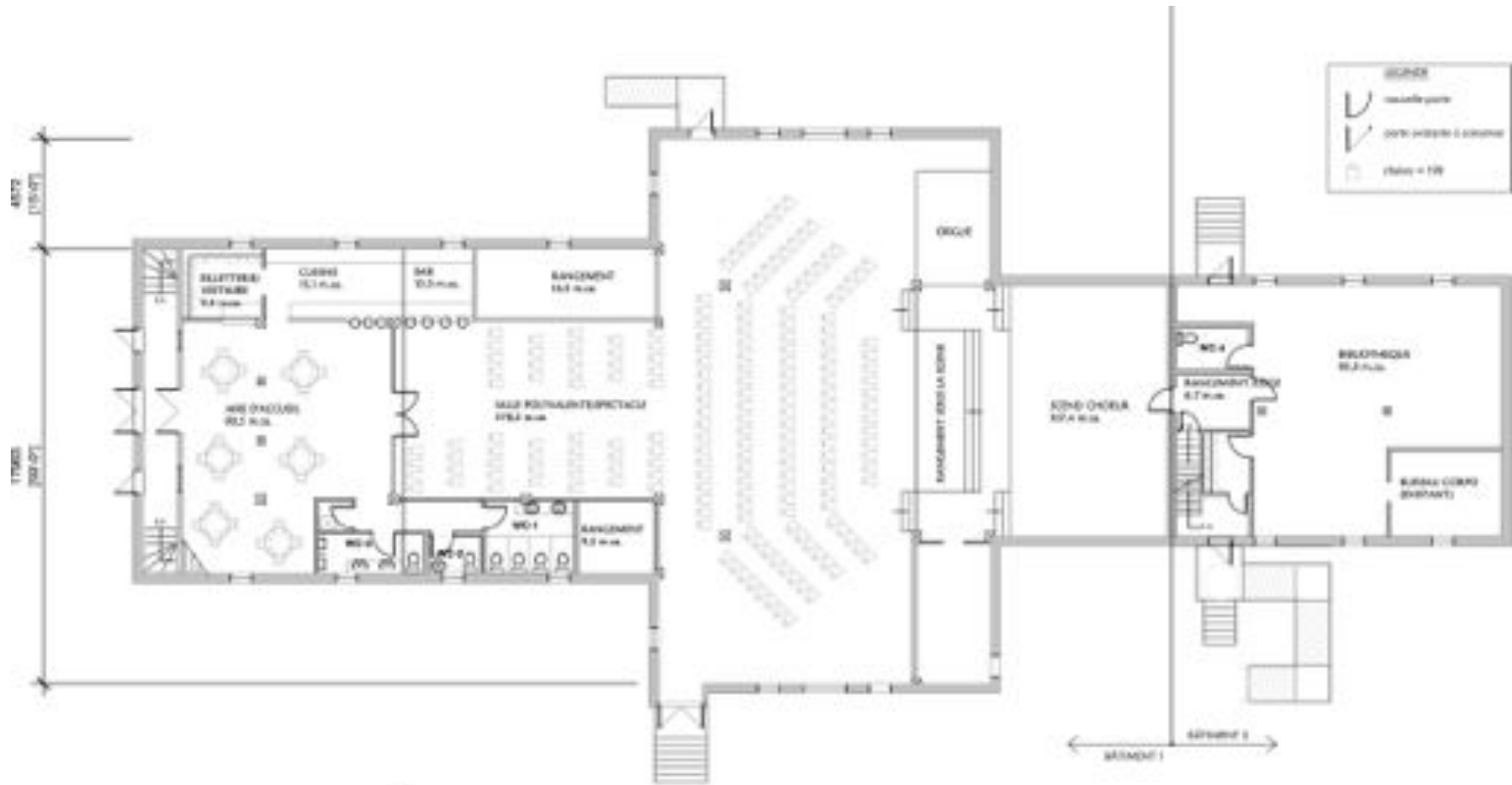
C. La proposition d'aménagement

10

Orientation de la proposition:

- Multifonctionnalité et complémentarité des espaces
- Préservation du patrimoine de la nef et du chœur
 - ▣ Implique une aire maximale à respecter pour la salle principale, de même qu'au jubé → séparation salle/hall
- Symétrie des aménagements
- Accessibilité au jubé

C. La proposition d'aménagement



Période de question

12



D. Le PIQM- Programme d'infrastructure Québec-Municipalités

13

□ **Le But du programme**

- Le PIQM volet 5.1 vise à assurer la sécurité et la santé des employés et de la collectivité, à améliorer l'offre de service et la qualité de vie des citoyens ainsi qu'à pallier la désuétude et le manque d'espace des infrastructures en place.

□ **Pourquoi le projet a-t-il été accepté par le PIQM ?**

- Des travaux **urgents** et **majeurs** étaient à faire dans un bâtiment dont la nouvelle vocation permettrait de répondre aux besoins actuels de la communauté
- Il s'agit de la **SEULE** opportunité de financement public qui se présentera pour le projet.

D. PIQM : Coûts admissibles et contraintes

14

- Les coûts directs admissibles
 - ▣ Coûts liés aux travaux d'infrastructures et des honoraires professionnels
 - ▣ Les coûts d'acquisition de bâtiments (max. 32 000\$)
 - ▣ Ne couvre **pas les équipements**
- La municipalité devra être **propriétaire** du bâtiment.
- La municipalité devra démontrer l'application du principe de **neutralité religieuse**.

D. PIQM (suite)

15

□ Avantages du programme

1 / 3 Contribution du milieu

2 / 3 Programme
d'infrastructure Québec-
Municipalités

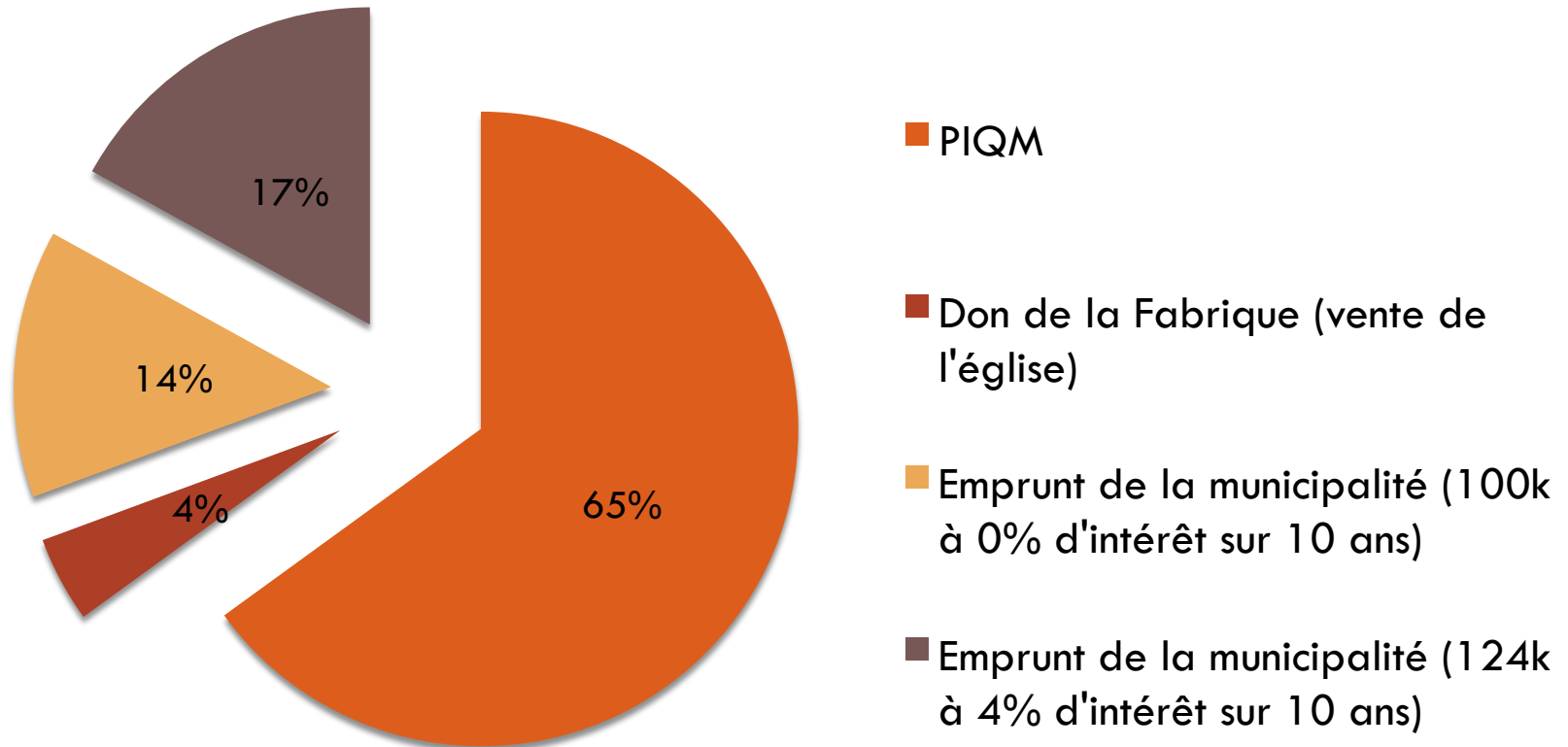
D. PIQM - Coût de projet accepté

16

<u>COÛT DE PROJET</u>	
ESTIMATION BUDGÉTAIRE	
Achat bâtiment (révisé)	32 000,00\$
TOITURE	139 168,00 \$
ÉNERGIE (chauffage/isolation)	164 000,00 \$
MISE AUX NORMES	151 521,77 \$
MÉCANIQUE ET APPAREILS SANITAIRES	32 610,00 \$
AUTRE	7 020,00 \$
IMPRÉVUS (10%)	49 431,98 \$
FRAIS INCIDENTS (12%)	65 250,21 \$
TAXES	91 198,04 \$
TOTAL Coût du projet	732 200,00 \$

E. Montage financier - financement

17



Coût de projet de 732 200 \$

F. Budget d'opération

18

□ **Les avantages directs**

- Rendre possible la poursuite des célébrations
- Augmenter l'offre locative de St-Camille
- Le bâtiment, entièrement rénové, appartiendrait à la municipalité et répondrait aux besoins de l'ensemble de la communauté
- Des coûts d'opérations relativement bas
- Un projet de développement économique

F. Budget d'opération

19

- ❑ **Coûts supplémentaires estimés pour la municipalité:**
 - ❑ Environ 9 245 \$ de plus / année, incluant le remboursement du prêt
 - ❑ 1,08 % du budget municipal

F. Budget d'opération

20

Dépenses (postes budgétaires)	Charges actuelles	Charges futures
Équerre (location+électricité+maintenance)	11 192	0
Bibliothèque (location+chauffage+maintenance)	7 740	2 040
Subvention Fabrique	3 000	0
Église (chauffage+électricité+maintenance)	0	12 500
Assurance	0	4 000
Remboursement emprunt - 100k\$ à 0% sur 10 ans	0	10 000
Remboursement emprunt - 124k\$ à 4% sur 20 ans	0	9 037
Imprévus / réserve	0	3 000
Total des dépenses	21 932 \$	40 577 \$

Revenus (Postes budgétaire)	Revenus actuels	Revenus futurs
Locations (salles+bureau)	600	9 000
Activités financement	0	1 000
Contribution municipale	21 332	30 577
Total des revenus	21 932 \$	40 577 \$

Surplus à assumer par la municipalité 9 245,00 \$
Pourcentage du surcoût sur le budget municipal 1,08%

F. Budget d'opération

21

- **Autres pistes de financement sérieuses:**
 - ▣ **Pacte rural disponible vers l'automne (50k\$)**
 - ▣ **Financement par le fonds 50M pour la mise en oeuvre d'un projet "Palais des congrès en milieu rural" (étude de faisabilité bientôt en cours).**

Ces fonds viendraient réduire l'investissement initial de et augmenter les revenus annuels de la municipalité.

G. Prochaines étapes et conclusion

1. Règlement d'emprunt
2. Conclusion des ententes entre la municipalité et la Fabrique, les organismes communautaires et l'école.
3. Plans et devis finaux
4. Appels d'offres
5. Autorisation finale du MAMROT
6. Réalisation des travaux
7. Ouverture officielle

Période de question

23

